

Quelle grille horaire pour le tronc commun ?

Journée de consensus | 20 janvier 2018

Sommaire

Introduction p 1

Le Pacte pour un Enseignement
d'excellence en bref p 3

Le «tronc commun» en pratique p 5

La Grille horaire de l'enseignement
fondamental p 8

La Grille horaire de l'enseignement
secondaire p 11

Lancé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2015, le Pacte pour un enseignement d'excellence (voir p. 2 et 3) va connaître une avancée décisive dans les premiers mois de 2018. La Ministre de l'Education Marie-Martine Schyns va en effet soumettre au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles une proposition de grille horaire qui constituera une des premières mises en œuvre concrètes du tronc commun (voir p. 4).

La grille horaire doit rencontrer les nombreux défis du tronc commun : renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux tout en ajoutant des apprentissages artistiques et technologiques (dont le numérique), établir un équilibre entre les disciplines «classiques» et d'autres dimensions innovantes (créativité, esprit d'entreprendre...), assurer

à tous les élèves un bagage commun en aidant chacun à aller au maximum de ses possibilités grâce à des moments d'accompagnement personnalisé en classe.

La conception de cette grille horaire suscite des questions qui n'ont pas encore toutes trouvé de réponses définitives. Comment faire «entrer» les différents apprentissages prévus pour arriver à un véritable tronc commun polytechnique sans alourdir les semaines de cours des élèves et des enseignants ? Comment organiser les classes pour permettre la remédiation et l'accompagnement personnalisé de chaque élève ? Comment organiser un tronc commun réellement polytechnique qui mêle des disciplines «traditionnelles» (langues, mathématiques, sciences, sciences humaines...) avec des compétences manuelles et techniques ? Comment construire un parcours d'apprentissage qui aide les élèves à mieux se connaître et à effectuer progressivement les choix pour leur avenir professionnel ? Autant de questions fondamentales qui seront l'arrière-fond des débats du jour.

Une dynamique participative

Le Pacte s'élabore depuis le début en collaboration avec toutes les parties impliquées dans le monde de l'enseignement. Enseignants, directeurs d'établissement, parents et élèves sont ainsi intervenus dans son élaboration à travers des groupes de travail, des groupes de discussion, un comité de concertation (qui réunit les fédérations de pouvoirs organisateurs, les organisations syndicales et les associations de parents), des ateliers pédagogiques, une Conférence citoyenne, des consultations itinérantes.

Le résultat de tous ces débats ainsi que les rapports des experts sur les domaines où il faut intervenir en priorité peuvent être consultés sur le site du Pacte pour un enseignement d'excellence : www.pactedexcellence.be.

C'est dans le cadre de ce dispositif que s'inscrit la journée de consensus qui rassemble 150 personnes (enseignants et citoyens), représentant au mieux la diversité des angles de vue sur le sujet : enseignants du fondamental, du secondaire, directeurs, parents... Celles-ci seront invitées à exprimer leur avis concernant les enjeux liés à la mise en place concrète du tronc commun polytechnique.

Sur ce sujet, la Ministre a en effet souhaité consulter des enseignants et des citoyens (journée de consensus) et aussi le Parlement et le Comité de concertation avant de finaliser sa proposition de grille horaire qui établira la répartition des apprentissages de la maternelle à la 3ème secondaire.

Que fera-t-on de notre avis ?

Au terme de la journée de consensus, l'équipe de facilitation établira une synthèse des échanges. Cette note vous sera envoyée et sera remise à la Ministre. La Ministre s'en saisira et la transmettra, avec ses propositions d'action, au Comité de concertation ainsi qu'au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, instances qui formuleront également leurs recommandations.

Sur la base de ces différents avis et recommandations, la Ministre formulera une proposition de grille horaire au Gouvernement.

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence en bref

En 2015, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a proposé le lancement d'un «Pacte pour un Enseignement d'excellence» qui portera sur les choix à faire pour renouveler, améliorer, développer la qualité de l'enseignement dans les 10 prochaines années. Il concerne les élèves entre 3 et 18 ans.

Le Pacte, c'est quoi ?

Le Pacte est organisé autour de cinq objectifs principaux :

- 1 Adapter l'enseignement aux connaissances et aux compétences nécessaires à la société du 21ème siècle.
- 2 Renforcer l'autonomie et la responsabilisation des acteurs de l'enseignement afin de leur permettre de travailler en fonction des réalités spécifiques de leur école et de leurs élèves.
- 3 Redessiner la filière qualifiante pour la rendre plus proche du monde du travail et plus motivante pour les élèves.
- 4 Arriver à une école «inclusive» où tous les élèves, quelle que soit leur difficulté, puissent aller au maximum de leurs capacités.
- 5 Lutter contre les inégalités scolaires et restaurer une relation plus confiante et positive entre l'école et les élèves.

Pour arriver à ce résultat, le Pacte prévoit de nouveaux investissements. Ceux-ci vont augmenter progressivement jusqu'à atteindre un total annuel de 300 millions d'euros, avant que les effets retours attendus viennent assurer l'équilibre budgétaire à l'horizon 2030.

Où en est-on aujourd'hui ?

Au mois de mars 2017, les principaux acteurs de l'enseignement ont remis au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles un document qui concrétise l'accord trouvé entre tous les acteurs du monde de l'enseignement sur les grandes orientations pour l'école de demain.

Le Gouvernement a ensuite mis en débat entre mars et juin 2017 les actions prioritaires de cet accord à travers des sessions de discussions, des groupes de travail et des consultations citoyennes pour permettre aux parents et enseignants de donner leur opinion.

Certaines mesures sont déjà d'application depuis septembre 2017. D'ici 2019, 1.100 enseignants, puéricultrice(s) ou psychomotricien(ne)s seront engagés à l'école maternelle et tous les directeurs des écoles fondamentales bénéficieront d'un soutien administratif.

Les priorités du Pacte pour l'école

Donner toute son importance à l'école maternelle

C'est avant six ans que les investissements dans l'éducation ont le plus d'impact.

Les équipes des écoles maternelles ont déjà commencé à être renforcées et les objectifs d'apprentissage seront adaptés aux plus jeunes.

La fréquentation de l'école pourrait être rendue obligatoire à 5 ans pour que tous les enfants, notamment ceux dont le français n'est pas la langue maternelle, soient plus à l'aise avec l'école lorsqu'ils entrent dans l'enseignement primaire.

Un enseignement commun à tous les élèves de 3 à 15 ans

Le tronc commun concerne les élèves de 3 à 15 ans et doit leur permettre de maîtriser les savoirs et compétences de base. Les technologies y auront une plus grande place afin d'aider les élèves à mieux choisir la voie qui leur convient.

A côté des disciplines de base (langues, sciences, maths, histoire, géographie...), on veillera à stimuler le développement de la créativité et de l'esprit d'entreprendre. Les élèves seront également soutenus pour apprendre à apprendre.

Un choix entre deux filières seulement, entre 15 et 18 ans

Le parcours de l'élève est simplifié pour que les élèves et les parents le comprennent mieux.

A la sortie du tronc commun, l'élève choisira entre une filière de transition qui le mènera à l'enseignement supérieur et une filière de qualification qui le mènera à un métier.

Des initiatives pour favoriser la réussite et élever le niveau des élèves

Le redoublement en Fédération Wallonie-Bruxelles est le plus élevé de tous les pays développés et près de deux fois plus élevé qu'en Flandre.

Le Pacte ne veut pas interdire le redoublement mais va mettre en place des initiatives qui permettront de le réduire. Par exemple : une détection plus précoce des difficultés des élèves, un accompagnement plus personnalisé de chacun par les enseignants et des opportunités de remédiation immédiate...

Des rythmes scolaires plus adaptés aux besoins des élèves

Les élèves apprennent beaucoup plus aisément si l'on tient compte de leurs besoins physiologiques. A l'heure actuelle, le rythme scolaire n'est pas toujours en adéquation avec l'évolution de ces besoins. Une étude approfondie va donc être menée pour analyser la faisabilité de modifications des rythmes scolaires.

Les écoles pourraient avoir l'opportunité de modifier le déroulement de la journée afin de mieux s'adapter aux moments où la concentration de l'enfant est la meilleure. L'année scolaire pourrait aussi avoir un rythme plus régulier, comme des cycles de 7 semaines de cours suivies de 2 semaines de congé. Les vacances d'été seraient réduites pour éviter les pertes d'apprentissage.

Des enseignants mieux formés et travaillant en équipe

La formation des enseignants sera renforcée car leur métier va intégrer de nouvelles manières d'enseigner et impliquera des collaborations plus fréquentes entre collègues.

Les professeurs les plus expérimentés pourront réduire leurs prestations face aux classes mais auront un rôle plus important dans l'organisation de l'école ou le soutien de leurs collègues et des professeurs débutants.

Des directions d'école dotées de moyens pour agir

Le leadership des directeurs et directrices sera renforcé. Les directions disposeront d'une plus grande autonomie pour organiser leur école et mener à bien la mission scolaire de l'école : aide administrative et équipement informatique, possibilité de composer le personnel en fonction des besoins de l'école, recrutement et suivi des professeurs, temps supplémentaire pour coordonner le travail pédagogique. Les directeurs bénéficieront également de formations supplémentaires et pourront demander à bénéficier d'un coaching, tandis que les équipes pédagogiques pourront aussi décider plus de choses en fonction des besoins spécifiques de leur école à travers un « plan de pilotage » où elles définiront ce qu'elles veulent faire et comment.



LE TRONC COMMUN EN PRATIQUE

Les sept domaines d'apprentissage

De 3 à 15 ans, tous les élèves s'ouvriront à une même variété de connaissances et de compétences qui ont été regroupées en sept domaines d'apprentissage (voir le tableau ci-dessous). Ces sept domaines d'apprentissage vont se déployer tout au long du tronc commun, selon une intensité progressive et variable selon les années. Cinq domaines feront l'objet de cours spécifiques : langues, expression artistique, mathématiques, sciences et techniques, sciences humaines et sociales, activités physiques. Les deux autres domaines feront l'objet d'apprentissages qui seront donnés de manière transversale à travers les autres domaines.

5 domaines spécifiques

○ LANGUES

Français | Langues modernes | Langues anciennes

○ EXPRESSION ARTISTIQUE

Pratiques artistiques | Rencontres avec les œuvres et les artistes

○ MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNIQUES

Mathématiques | Sciences | Géographie physique | Formation manuelle, technique, technologique et numérique

○ SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire | Géographie | Sciences économiques et sociales | Philosophie et citoyenneté

○ ACTIVITÉS PHYSIQUES

Aptitudes physiques | Bien-être corporel et émotionnel

2 domaines transversaux

○ CRÉATIVITÉ, ENGAGEMENT ET ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Organisation et gestion de projets | Insertion dans une dynamique de création collective
Capacité à développer ses propres solutions

○ APPRENDRE À APPRENDRE ET À POSER DES CHOIX

Tirer des enseignements de ses expériences | Analyser ses démarches et procédures d'apprentissage
Identifier ses affinités et ses projets de vie

Le français et les langues anciennes

La maîtrise du français est l'un des enjeux prioritaires du nouveau tronc commun. De trop nombreux échecs s'expliquent par une connaissance insuffisante du français. Les difficultés linguistiques devront être repérées dès l'école maternelle. Une attention particulière sera accordée aux enfants dont le français n'est pas la langue maternelle.

A l'école secondaire, la maîtrise du français et l'apprentissage de la rigueur logique de la langue seront renforcés par une initiation aux langues anciennes, le latin en particulier. Cette initiation pourra être assurée par l'enseignant de français s'il dispose des compétences requises ou par un autre enseignant. Dans ce dernier cas, les deux enseignants seront amenés à collaborer afin d'assurer la cohérence entre les deux apprentissages.

Le renforcement de l'apprentissage des langues modernes

Le nouveau tronc commun prévoit un apprentissage plus précoce des langues modernes. L'apprentissage de la LM1 commencera en troisième primaire en Wallonie, comme c'est déjà le cas aujourd'hui à Bruxelles, tandis qu'il est proposé de commencer la LM2 dès la première secondaire.

Le parcours d'éducation culturelle et artistique

Le tronc commun comprendra un « Parcours d'éducation culturelle et artistique » (PECA). Ce parcours est un ensemble à trois composantes : des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres avec les œuvres et les artistes.

Au-delà des périodes spécifiquement dédiées aux arts et à la culture, le parcours d'éducation culturelle et artistique a une dimension transversale. Il suppose de mettre au jour et en œuvre, dans toutes les disciplines, la dimension culturelle des savoirs.

Les compétences manuelles, techniques et technologiques

Le tronc commun se veut polytechnique afin de donner sens aux apprentissages et de valoriser la multiplicité des intelligences. Des périodes seront ainsi consacrées au développement des compétences manuelles, techniques et technologiques. A travers celles-ci, l'élève sera amené à mobiliser les savoirs et compétences d'autres disciplines, notamment les sciences et les mathématiques, dans la réalisation d'activités concrètes et manuelles. Il développera également des habiletés à manipuler, utiliser, fabriquer et créer divers objets techniques et technologiques, dont des objets numériques. Il sera ainsi amené à comprendre l'importance dans la société des technologies et les changements qu'elles induisent.

Le développement des compétences manuelles, techniques et technologiques au sein du tronc commun participe également à une revalorisation de la filière qualifiante. L'objectif est aussi de permettre une orientation positive vers cette filière au terme du tronc commun, le cas échéant.

Les sciences humaines

Le nouveau tronc commun proposera un apprentissage des sciences humaines qui fera droit à la spécificité de chacune des disciplines, tout en assurant la cohérence entre celles-ci. Les élèves seront amenés à acquérir des savoirs et compétences disciplinaires tout en étant en mesure, au terme du tronc commun, de croiser les différentes approches afin d'enrichir sa compréhension d'un même objet. A cette fin, le cours intégrera, aux côtés de la géographie et de l'histoire, les sciences économiques et sociales.

En secondaire, la formation en sciences humaines pourra être assurée par un même enseignant s'il dispose de l'ensemble des compétences requises ou par des enseignants différents. Comme pour le français et les langues anciennes, une concertation sera alors nécessaire entre les enseignants afin d'assurer l'articulation et la cohérence des apprentissages.

L'accompagnement personnalisé

Le nouveau tronc commun favorisera la différenciation des rythmes d'apprentissage grâce à des dispositifs dits de « RCD » (pour remédiation-consolidation-dépassement) développés à trois niveaux :

- Une différenciation au sein de la classe, notamment via le recours à des outils numériques ;
- Lors de périodes spécifiques au sein de la grille horaire durant lesquelles les élèves travailleront les disciplines dans lesquelles ils sont le moins à l'aise et pourront bénéficier d'un encadrement renforcé s'ils en ont besoin. Ces périodes d'apprentissages personnalisés doivent donc apparaître explicitement dans la grille horaire ;
- Lors d'éventuelles périodes complémentaires, hors de la grille horaire, destinées aux élèves qui ont le plus de difficultés ;
- Des moyens complémentaires sont prévus dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence afin de mettre en œuvre ces dispositifs. Des expériences-pilotes seront réalisées à partir de la prochaine année scolaire.

UNE MISE EN OEUVRE PROGRESSIVE

La nouvelle configuration du tronc commun sera d'abord mise en œuvre dans le maternel et durant les deux premières années du primaire, à partir de 2020. Il s'étendra ensuite année par année à l'ensemble du primaire et aux trois premières années du secondaire.

A la fin du tronc commun, une épreuve organisée pour tous les élèves les aidera à se situer et à choisir entre la filière qualifiante, menant à un métier, ou la filière de transition, menant à l'enseignement supérieur. En cas d'échec, l'élève devra recommencer une année.

« QUELLE PROGRESSIVITÉ DES APPRENTISSAGES ? »

Pour le fondamental, le principal débat porte sur la progressivité des différents apprentissages. Le Pacte pour un Enseignement d'excellence prévoit que les sept domaines d'apprentissage se déploient tout au long du tronc commun, mais « selon une intensité progressive et variable selon les années, en assurant la maîtrise des savoirs et des compétences de base et le développement progressif d'un ensemble de savoirs et compétences plus larges. »¹ Cela peut conduire au niveau de l'enseignement maternel et primaire à deux scénarios différents.



SCÉNARIO 1 : Un renforcement des apprentissages fondamentaux en début de scolarité

De quoi s'agit-il ?

Les périodes consacrées à l'apprentissage du français et des mathématiques sont renforcées en première et deuxième primaire. Les apprentissages en sciences et en sciences humaines, de même que ceux relatifs aux compétences manuelles, techniques et technologiques, ne commencent qu'en troisième primaire.



Les principaux avantages du scénario :

- Le côté prioritaire de certains apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter et calculer) est clairement affirmé ;
- Une base solide et commune est assurée chez tous les élèves, indépendamment de leur bagage d'origine ;
- La plupart des apprentissages ultérieurs requièrent une bonne maîtrise de ces fondamentaux ;
- Les enseignants peuvent se focaliser sur un champ restreint d'apprentissages et accroître leur expertise en la matière.



Les principaux inconvénients du scénario :

- Le tronc commun n'est plus réellement polytechnique au début de la scolarité ;
- Le fait de postposer certains apprentissages en P3 réduit la diversité de champs d'apprentissages et donc potentiellement le plaisir d'apprendre, surtout pour certains profils d'enfants ;
- L'éveil aux sciences et aux sciences humaines peut constituer un terrain adéquat pour s'exercer aux fondamentaux de la lecture / de l'écriture et des premières aptitudes mathématiques.

¹ Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017, p. 12.



SCÉNARIO 2 : Un éveil aux sciences et aux sciences humaines dès le début de la scolarité

De quoi s'agit-il ?

Les périodes réservées à chaque domaine sont stables durant l'ensemble de la scolarité primaire. L'évolution principale est une réduction progressive de la part du français lorsque commence le cours de langue moderne dès la P3.



Les principaux avantages du scénario :

- Toute la richesse du tronc commun en termes de diversité des domaines d'apprentissage est assurée dès le début des primaires ;
- Diversifier les apprentissages permet d'offrir un champ de stimulation et de motivation où l'ensemble des enfants peut se retrouver.



Les principaux inconvénients du scénario :

- Une maîtrise insuffisante des apprentissages de base peut pénaliser les autres apprentissages et renforcer les inégalités entre les enfants ;
- Une diversification précoce des apprentissages peut constituer un saupoudrage potentiellement néfaste à l'acquisition des apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter et calculer).

DES BALISES HORAIRES

Afin de permettre l'élaboration des référentiels définissant les savoirs et compétences à acquérir dans chacune des disciplines mais aussi aux instituteurs de vérifier si, à l'échelle d'une semaine ou d'un mois, par exemple, la répartition des temps accordés aux différents domaines rencontre les objectifs d'apprentissage généraux, il est nécessaire d'établir des balises horaires.

Vous trouverez ci-dessous deux formulations possibles de grille horaire en fonction des scénarios précités.

Exemple de grille selon le scénario 1 :

		MATERNELLES	1 ^{ère} P.	2 ^{ème} P.	3 ^{ème} P.	4 ^{ème} P.	5 ^{ème} P.	6 ^{ème} P.	
DOMAINE 1	Langue française	10 p	10 p	10 p	7 p / 6 p	7 p / 6 p	6 p / 5 p	6 p / 5 p	
	LM1 ²	1 p	1 p	1 p	2 p / 3 p	2 p / 3 p	2 p / 5 p	2 p / 5 p	
DOMAINE 2	PECA	3 p	3 p	3 p	2 p	2 p	2 p	2 p	
DOMAINE 3	Maths	Premiers outils d'expérimentation, de structuration et de catégorisation & Exploration du monde 10 p	7 p	7 p	6 p	6 p	6 p / 5 p	6 p / 5 p	
	Sciences		0 p	0 p	3 p	3 p	3 p	3 p	
	Manuel, techniques et technologies		0 p	0 p	2 p	2 p	3 p	3 p	
DOMAINE 4	Sciences humaines (hist-géo-éco-soc)	10 p	0 p	0 p	2 p	2 p	3 p	3 p	
	EPC et cours philo		2 p	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p	
DOMAINE 5	Psychomotricité	2 p							
	Educ. physique et à la santé		3 p	3 p	2 p	2 p	2 p	2 p	
DOMAINES 6 & 7	Transversal								
	«Acompagnement personnalisé»	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p / 1 p	2 p / 1 p	
TOTAL		28 p	28 p	28 p	28 p	28 p	28 p	28 p	

² Concernant les langues modernes, il s'agirait en maternelles et en P1-P2 d'un « bain acoustique ». Il pourrait être réalisé par l'enseignant titulaire à l'aide d'outils adéquats.

Exemple de grille horaire selon le scénario 2 :

	MATERNELLES	1 ^{ère} P.	2 ^{ème} P.	3 ^{ème} P.	4 ^{ème} P.	5 ^{ème} P.	6 ^{ème} P.	
DOMAINE 1	Langue française	8 p	8 p	8 p	7 p / 6 p	7 p / 6 p	6 p / 5 p	6 p / 5 p
	LM1	1 p	1 p	1 p	2 p / 3 p	2 p / 3 p	2 p / 5 p	2 p / 5 p
DOMAINE 2	PECA	4 p	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p
DOMAINE 3	Maths	Premiers outils d'expérimentation, de structuration et de catégorisation & Exploration du monde 11 p	6 p	6 p	6 p	6 p	6 p / 5 p	6 p / 5 p
	Sciences		3 p	3 p	3 p	3 p	3 p	3 p
	Manuel, techniques et technologies		3 p	3 p	3 p	3 p	3 p	3 p
DOMAINE 4	Sciences humaines (hist-géo-éco-soc)	11 p	2 p	2 p	2 p	2 p	3 p	3 p
	EPC et cours philo		2 p	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p
DOMAINE 5	Psychomotricité	2 p						
	Educ. physique et à la santé		2 p	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p
DOMAINES 6 & 7	Transversal							
	«Acompagnement personnalisé»	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p	2 p / 1 p	2 p / 1 p
TOTAL	28 p	28 p	28 p	28 p	28 p	28 p	28 p	

LES LANGUES MODERNES DANS LE FONDAMENTAL

Afin de favoriser un apprentissage plus précoce des langues modernes, une « sensibilisation » aux langues étrangères est prévue, à concurrence d'environ 3 x 20 minutes par semaine, lors des premières années du tronc commun. Il pourrait s'agir d'un bain acoustique réalisé par l'enseignant titulaire moyennant des outils pédagogiques adéquats.

L'apprentissage de la LM1 commencera en troisième primaire en Wallonie comme déjà aujourd'hui à Bruxelles.

Dans les deux exemples de grille, deux périodes y sont réservées pour les écoles wallonnes à partir de la P3. Le volume horaire reste donc inférieur à celui déjà prévu actuellement à Bruxelles, à savoir trois périodes en P3 et en P4 et cinq périodes en P5 et en P6. Cela implique, à Bruxelles, la réduction d'une période de français dès la P3, les maths et l'apprentissage personnalisé dès la P5.

Aligner totalement la Wallonie sur Bruxelles pourrait être souhaitable, mais il serait difficile de trouver suffisamment d'enseignants de langue. Le renforcement prévu actuellement va déjà représenter un effort important de formation et de recrutement. De plus, cela serait au détriment des autres apprentissages.

La Grille horaire de l'enseignement secondaire

«COMMENT ORGANISER LA GRILLE HORAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR RENCONTRER LES EXIGENCES DU PACTE D'EXCELLENCE SANS ALOURDIR LA CHARGE DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS ?»

La problématique des grilles horaires est particulièrement complexe pour le début du secondaire. La diversité des apprentissages y augmente avec l'apparition d'une seconde langue moderne dès la première année et l'introduction de l'apprentissage des langues anciennes.

De plus, les grilles horaires doivent rencontrer les objectifs fixés par le Pacte d'excellence et vont donc intégrer obligatoirement les éléments suivants :

- Des périodes consacrées à l'accompagnement personnalisé (Remédiation, Consolidation, Dépassement) ;
- Des visées transversales à travers les différentes disciplines qui doivent permettre de rencontrer les objectifs liés à la créativité, à l'esprit d'entreprendre et à la capacité d'apprendre à apprendre ;
- Le renforcement de certains domaines afin d'assurer un apprentissage réellement polytechnique avec une formation manuelle, technique et technologique ;
- Le souci d'assurer, auprès de l'ensemble des élèves, la maîtrise des savoirs et compétences de base, ce qui implique de consolider les acquisitions en français, en mathématiques et sans doute en sciences.

Plusieurs dispositifs ont été envisagés, les voici sous forme de scénarios, avec leurs avantages et leurs inconvénients.



SCÉNARIO 1 : Une nouvelle organisation en périodes de 90 minutes

Il s'agit, dans ce scénario, de passer à des périodes de cours de 45 minutes (plutôt que les 50 minutes actuelles), regroupées en «blocs» de 90 minutes.

Les cours au volume d'heures impair, impossibles à intégrer dans les blocs de 90 minutes, pourraient soit être donnés avec un volume horaire variable, en alternance une semaine sur deux (voir par exemple les sciences dans l'exemple ci-dessous, 4 périodes en semaine A, 2 périodes en semaine B), soit être éventuellement regroupés par blocs de 3 périodes (135 min)

Exemple d'horaire en 1ère secondaire, selon le scénario 1 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 10h	Français	LM2	Math	Sem A > Education physique Sem B > Accompagnement personnalisé	Accompagnement personnalisé
10h15 à 11h45	LM1	Français	Sciences humaines	Français	Sciences humaines
12h45 à 14h15	Maths	Sem A > Sciences Sem B > Maths		Technologies	Sem A > EPC ³ Sem B > religion/morale
14h30 à 16h	Sciences	Sem A > Sciences Sem B > ---		PECA	Education physique

³ EPC : Education à la philosophie et à la citoyenneté. Dans la plupart des écoles libres, cette éducation est assurée de manière transversale dans l'ensemble des cours. L'horaire comprend alors deux heures de religion ou de morale.



Les principaux avantages du scénario :

- Ce système permet d'augmenter le nombre de périodes par semaine, de manière à pouvoir rencontrer l'ensemble des objectifs du tronc commun, notamment le commencement plus précoce de la langue moderne 2, le développement du parcours d'éducation culturelle et artistique, le renforcement de l'approche polytechnique et la création d'un dispositif de remédiation et de personnalisation des apprentissages ;
- Le système du « P90 » peut permettre d'assurer à chaque journée scolaire une plus grande clarté et simplicité dans ses visées pédagogiques : l'élève n'a plus que 4 cours ou activités par jour ;
- Le passage à des « blocs » de 90 minutes contribue à limiter les interours et les changements de locaux et/ou de cours qui font perdre du temps d'apprentissage et imposent une succession de « reprises en main » de la classe et les « rentrées dans la matière » à chaque début de petites périodes. Cela favorise aussi un climat plus apaisé dans l'école ;
- Le fait de travailler en périodes de 90 minutes permet d'y déployer une grande variété de dispositifs pédagogiques ;
- Il permet, en cas de limitation de la grille à 35 périodes, de dégager près de 3% de moyens qui peuvent être consacrés à l'amélioration de l'encadrement ou à la réduction de la charge des enseignants.



Les principaux inconvénients du scénario :

- Pour rester dans l'enveloppe des 22 x 50 minutes hebdomadaires (équivalent à la prestation à temps plein en classe pour les enseignants du degré inférieur du secondaire), l'organisation en P90 suppose que l'enseignant enseigne au moins deux périodes complémentaires, ce qui peut représenter un surcroît de travail ;
- Les problèmes organisationnels durant la mise en œuvre du tronc commun si coexistent, dans une même école, des horaires par périodes de 45 minutes et par périodes de 50 minutes ;
- En cas de limitation de la grille à 35 périodes, le temps d'apprentissage des élèves est légèrement inférieur à la grille actuelle.

Traduction possible en grille horaire du scénario 1 :

		1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	3 ^{ème} S.
DOMAINE 1	Langue française et ancienne	6 p	6 p dont 2 p de langue ancienne	7 p dont 2 p de langue ancienne
	LM1	3 p	4 p	4 p
	LM2	2 p	2 p	2 p
DOMAINE 2	PECA	2 p	2 p	2 p
	Maths	5 p	5 p	4 p
DOMAINE 3	Sciences	3 p	3 p	3 p
	Manuel, techniques et technologies	2 p	3 p	3 p
DOMAINE 4	Sciences humaines (hist-géo-éco-soc)	4 p	4 p	4 p
	EPC et cours philo	2 p	2 p	2 p
DOMAINE 5	Educ. physique et à la santé	3 p	2 p	2 p
DOMAINES 6 & 7	Un volume d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours			
	«Accompagnement personnalisé»	3 p	2 p	2 p
TOTAL		35 p	35 p	35 p



SCÉNARIO 2 : Maintien des périodes «classiques» de 50 minutes

Dans ce cas, on maintient le système de grille hebdomadaire «classique» composée de périodes de 50 minutes mais avec les compléments instaurés par le Pacte d'excellence : Français - Langues anciennes, Maths, Langue moderne 1 & 2, Sciences, Sciences humaines, Cours philosophiques, Remédiation-Consolidation-Dépassement. Dans ce système, pour rencontrer les ambitions du Pacte concernant le tronc commun, on est contraint d'une part de moduler la dotation horaire des différents cours sur les trois années du secondaire du premier degré et, d'autre part, de réviser à la baisse les volumes horaires hebdomadaires de certaines disciplines (par rapport à la situation actuelle).

Exemple d'horaire en 1ère secondaire selon le scénario 2 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 9h20	Français	LM2	Education physique	PECA	Accompagnement personnalisé
9h20 à 10h10	Français	LM2	Education physique	PECA	Accompagnement personnalisé
10h20 à 11h10	LM1	Français	Maths	Français	Sciences humaines
11h10 à 12h00	LM1	Français	Maths	Français	Sciences humaines
13h00 à 13h50	Maths	Sciences		Sem A > EPC / Sem B > religion/morale	Technologies
13h50 à 14h40	Maths	Sciences		Sem A > EPC / Sem B > religion/morale	Technologies
14h50 à 15h40	LM1	Technologies		Sciences humaines	Education physique



Les principaux avantages du scénario :

- La proposition n'est pas déstabilisatrice pour les équipes pédagogiques ;
- Elle permet d'éviter les problèmes organisationnels qu'entraînerait l'instauration progressive du tronc commun qui ferait coexister des grilles de cours différentes pendant un certain temps dans les écoles ;
- Des regroupements en «blocs» de 100 minutes offriraient les mêmes avantages que ceux des blocs de 90 minutes exposés ci-dessus dans le scénario «P45/P90» ;
- Le système en P50/P100 laisse la latitude d'opter pour des périodes regroupées ou non (soit en P50, soit en P100), là où les périodes de 45 minutes semblent ne pouvoir s'envisager qu'en regroupement en P90 (afin de conserver un temps utile minimal à l'apprentissage).



Les principaux inconvénients du scénario :

- Si l'on veut rencontrer les objectifs du Pacte d'excellence proposés par les acteurs de l'enseignement (introduction précoce de la 2ème langue moderne, accompagnement personnalisé, parcours artistique, approche polytechnique), le nombre de périodes consacrées à certains autres cours devra être réduit ;
 - Par exemple, dans un modèle de grille en P50 de 32 périodes/semaine, il faudrait, pour rencontrer toutes les ambitions du tronc commun, limiter le nombre de périodes de mathématiques à 4 périodes/semaine en S2 (contre 5, aujourd'hui), à 2 périodes/semaine de sciences en S1 (contre 3 aujourd'hui) et à 3 périodes/semaines pour les sciences humaines (contre 4, aujourd'hui).
- Une journée de 4 blocs de 100 minutes de cours demandera 40 minutes d'attention supplémentaire par rapport à une journée avec des blocs de 90 minutes, ce qui pourrait nuire aux apprentissages des élèves.

Traduction possible en grille horaire du scénario 2 :

		1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	3 ^{ème} S.
DOMAINE 1	Langue française et ancienne	6 p	6 p dont 2 p de langue ancienne	6 p dont 2 p de langue ancienne
	LM1	3 p	3 p	3 p
	LM2	2 p	2 p	2 p
DOMAINE 2	PECA	2 p	2 p	2 p
	Maths	4 p	4 p	4 p
DOMAINE 3	Sciences	2 p	3 p	3 p
	Manuel, techniques et technologies	3 p	2 p	2 p
DOMAINE 4	Sciences humaines (hist-géo-éco-soc)	3 p	4 p	4 p
	EPC et cours philo	2 p	2 p	2 p
DOMAINE 5	Educ. physique et à la santé	3 p	2 p	2 p
DOMAINES 6 & 7	Un volume d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours			
	«Accompagnement personnalisé»	2 p	2 p	2 p
TOTAL		32 p	32 p	32 p



SCÉNARIO 3 : Alternance de semaines «classiques» et de semaines «concentrées»

Dans ce cas, l'année serait composée d'une succession de cinq périodes de sept semaines, chacune comprenant six semaines avec une grille «classique» et une semaine «concentrée». Lors de cette dernière, la grille serait basée sur des demi-journées ou des journées entières consacrées à une même discipline.

Cette semaine «concentrée» serait dédiée aux cours dont le volume annuel est faible ou bien qui nécessitent des périodes de travail plus longues. Elle pourrait se situer à n'importe quel moment du cycle de sept semaines pour faciliter son organisation par chaque école et tous les élèves d'une même école ne devraient pas non plus avoir obligatoirement leurs semaines concentrées au même moment.



Les principaux avantages du scénario :

- Le parcours artistique ou les apprentissages manuels et technologiques bénéficieraient de la possibilité d'utiliser des demi-jours ou des jours entiers qui permettraient des sorties ponctuelles nécessaires, les visites de personnes-ressources ou l'utilisation de matériel plus perfectionné ;
- Des demi-journées pourraient être réservées durant les semaines concentrées pour des laboratoires de langue ou de sciences ;
- Au-delà des périodes d'éducation physique prévues dans les semaines classiques, bénéficier d'une demi-journée lors des semaines concentrées permettrait de réaliser des dispositifs plus complexes, éventuellement en interclasses, voire en inter-écoles. Une alternance entraînements-prestations entre les semaines classiques et les semaines concentrées pourrait par exemple stimuler les apprentissages ;
- Organiser, au moins partiellement, l'apprentissage personnalisé durant les semaines concentrées permettrait d'offrir aux élèves en difficulté des opportunités ponctuelles de remise à niveau ;
- Placer les cours philosophiques durant les semaines concentrées pourrait résoudre les difficultés organisationnelles liées à ces cours, tout en favorisant des dispositifs pédagogiques nécessitant des temps plus longs qu'une seule période comme des débats ou des rencontres ;
- Le nombre de périodes de cours des enseignants ne serait pas identique chaque semaine. Ils auraient ainsi la possibilité de concentrer leurs heures de concertations et de pratiques collaboratives durant les semaines où ils doivent donner moins d'heures de cours. Il leur serait également plus facile de bénéficier d'une demi-journée, voire d'une journée, qui se libèrerait pour la formation.



Les principaux inconvénients du scénario :

- La formule demande beaucoup de souplesse à la fois dans la construction des horaires mais également de la part des enseignants dont les prestations peuvent varier d'une semaine à l'autre ;
- La formule demande également une grande rigueur et beaucoup de coordination dans l'organisation des activités pour s'assurer que tous les apprentissages soient couverts ;
- Concentrer, en tout ou en partie, certains apprentissages durant des semaines particulières peut poser des difficultés pédagogiques, notamment lorsque la répétition semble essentielle à leur acquisition ;
- La concentration de certains apprentissages impose de repenser en profondeur les dispositifs pédagogiques déployés ;
- Si des cours sont placés uniquement dans les semaines concentrées, ils peuvent être perçus comme moins importants que les autres par les élèves ;
- Le nombre de cours dans les semaines classiques dont le volume horaire est très faible augmentera si certains cours sont répartis partiellement durant les semaines classiques et partiellement durant les semaines concentrées ;
- Les absences de professeurs ou d'élèves ont un impact potentiellement important sur les apprentissages réalisés durant les semaines concentrées.

Traduction possible en grille horaire du scénario 3 :

		30 sem. classiques 1 ^{ère} S.	30 sem. classiques 2 ^{ème} S. - 3 ^{ème} S	5 sem. concentrées 1 ^{ère} S. - 2 ^{ème} S. - 3 ^{ème} S
DOMAINE 1	Langue française et ancienne	7 p	7 p dont 2 p de langue ancienne	0 p
	LM1	3 p	3 p	4 p
	LM2	2 p	2 p	0 p
DOMAINE 2	PECA ⁴	1 p	1 p	7 p
	Maths	5 p	5 p	0 p
DOMAINE 3	Sciences	3 p	3 p	3 p
	Manuel, techniques et technologies ⁵	1 p	1 p	10 p
DOMAINE 4	Sciences humaines (hist-géo-éco-soc)	4 p	4 p	0 p
	EPC et cours philo	2 p	2 p	0 p
DOMAINE 5	Educ. physique et à la santé	2 p	2 p	4 p
DOMAINES 6 & 7	Un volume d'environ 60 périodes pris en charge de manière transversale dans les autres cours			
	«Accompagnement personnalisé»	2 p	2 p	4 p
TOTAL		32 p	32 p	32 p

Exemple d'horaire en S1 selon le scénario 3 :

30 sem. classiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 9h20	Français	Maths	LM1	Sciences humaines	Accomp. personnalisé
9h20 à 10h10	Français	Maths	LM1	Sciences humaines	Accomp. personnalisé
10h20 à 11h10	LM2	Français	Maths	Français	Sciences humaines
11h10 à 12h00	LM2	Français	Maths	Français	Sciences humaines
13h00 à 13h50	Éduc. physique	Sciences		Sem A > EPC / Sem B > religion/morale	Maths
13h50 à 14h40	Éduc. physique	Sciences		Sem A > EPC / Sem B > religion/morale	Sciences
14h50 à 15h40	LM1	Technologies		PECA	Français
5 sem. concentrées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h00	PECA	Technologies	Éduc. physique	Langues modernes	Accomp. personnalisé
13h00 à 15h40	PECA	Technologies		Technologies	Sciences

⁴ L'heure consacrée au parcours d'éducation culturelle et artistique durant les semaines classiques pourrait être assurée par un enseignant donnant également un autre cours. Une articulation entre l'heure donnée durant les semaines classiques et les heures données en semaines concentrées est indispensable dans ce modèle. L'enseignant prenant en charge l'heure des semaines classiques se coordonnerait, le cas échéant, avec les différents enseignants de pratique artistique qui pourraient intervenir durant les semaines concentrées.

⁵ L'heure consacrée à la formation aux compétences manuelles, techniques et technologiques durant les semaines classiques pourrait être assurée par un enseignant donnant également un autre cours. Une articulation entre l'heure donnée durant les semaines classiques et les heures données en semaines concentrées est indispensable dans ce modèle. L'enseignant prenant en charge l'heure des semaines classiques se coordonnerait, le cas échéant, avec les différents enseignants, dont des enseignants de pratique professionnelle, qui pourraient intervenir durant les semaines concentrées.

Grille horaire du secondaire : quel est l'impact des différents scénarios ?

Une comparaison du volume annuel moyen des différents cours, tels qu'ils seront organisés selon chacun des scénarios proposés, a été effectuée. Elle permet de visualiser, en nombre de minutes, la répartition des différentes disciplines avec, comme point de repère, la grille horaire en vigueur actuellement dans l'enseignement francophone.

		p 45 / p 90	p 50	sem. concentrées	grille actuelle ⁶
DOMAINE 1	Langues française et anciennes	9975	10.500	10.500	9625 ⁷
	Langues modernes	8925	8750	8500	7000
DOMAINE 2	PECA	3150	3500	3250	1750
	Maths	7350	7000	7500	7875
DOMAINE 3	Sciences	4725	4667	5250	5250
	Manuel, techniques et technologies	4200	4083	4000	1750
DOMAINE 4	Sciences humaines (hist-géo-éco-soc)	6300	6417	6000	7000
	EPC et cours philo	3150	3500	3000	3500
DOMAINE 5	Educ. physique et à la santé	3675	4083	4000	5250 ⁸
	«Accompagnement personnalisé»	3675	3500	4000	0
	Activités complémentaires	0	0	0	7000
TOTAL		55.125	56.000	56.000	56.000

Le temps d'apprentissage indiqué est basé sur 35 semaines de cours. Si l'on décompte les 15 semaines de vacances, l'année scolaire est en effet composée de 37 semaines, dont il faut décompter environ deux semaines généralement consacrées aux conseils de classes et à la remise des bulletins. Ces temps d'apprentissages théoriques comprennent toutefois, outre des jours fériés, les moments d'évaluations.

Le temps réellement disponible pour les apprentissages est dès lors de l'ordre de 32 semaines. Afin d'augmenter celui-ci, il est envisageable de réduire la place réservée aux évaluations au sein du tronc commun pour compenser les temps d'apprentissages perdus dans certains scénarios par rapport aux grilles actuelles (on pense par exemple aux pertes observées en maths, sciences ou sciences humaines). Supprimer la session de décembre en particulier permettrait de récupérer environ une à deux semaines de cours, soit, dans le meilleur des cas, un peu plus de 60 périodes, c'est-à-dire l'équivalent d'un cours de 2 périodes hebdomadaires.

La session de décembre pourrait alors être remplacée par des bilans disciplinaires au terme d'une séquence de cours et au moment le plus adéquat de l'année. Ces bilans disciplinaires seraient facilités par l'organisation en P90 ou en P100 qui octroierait une durée adaptée au passage de ces épreuves d'évaluation au sein de la grille horaire habituelle. L'organisation classique de la session de juin ne serait pas remise en cause, pas plus que la remise, le cas échéant, d'un bulletin en décembre.

Cette réflexion sur le temps consacré aux moments d'évaluation devrait également être entreprise pour le fondamental.

Coordination : Atanor sasj (Carine Vassart)
Graphisme : Laurence Collette
Editeur responsable : Laurent de Briey - Cabinet de la Ministre Schyns
 Place Surlet de Chokier, 15-17
 1000 Bruxelles

⁶ La moyenne annuelle est calculée sur l'actuel tronc commun, soit les deux premières années du secondaire.

⁷ Ne comprend que le temps consacré au français. Actuellement, lorsqu'un cours de langue ancienne est organisé, il rentre dans le volume consacré aux activités complémentaires.

⁸ On notera que si l'on prend la moyenne sur les 3 premières années du secondaire, le volume annuel est en fait de 4.666 minutes (puisque la dotation horaire actuelle est de 3 périodes en S1 et S2 et de 2 périodes en S3).